



CANNES
BASTIDE ROUGE
CITÉ DES ENTREPRISES

CATALOGUE

www.bastiderouge.com

OFFRES DE SERVICES



CANNES

BASTIDE ROUGE

SALLES DE REUNION
ESPACES DE RECEPTION
ESPACES EXTERIEURS

Contact : bastiderouge@cannespaysdelerins.fr - 04 22 21 51 00

DECOUVREZ, CANNES **BASTIDE ROUGE**

Cannes Bastide Rouge est un **nouveau pôle d'excellence dédié au développement de l'économie créative et des métiers de l'image à Cannes**, capitale internationale du cinéma et 1^{ère} ville française (hors Paris) en matière de salons professionnels et festivals.

Ce site offre notamment des **équipements haut de gamme** pour la chaîne de création audiovisuelle, de la production à la diffusion, des **formations universitaires** et des **espaces collaboratifs** à destinations des professionnels. Il accueille au sein d'un territoire d'exception un véritable vivier créatif culturel où se côtoient talents et professionnels de l'audiovisuel, entrepreneurs, start-ups, étudiants et universitaires.

Cannes Bastide Rouge comprend sur 3,7 ha dédiés à la créativité et au développement économique :

- **Le campus universitaire Georges Méliès** accueillant 1.100 étudiants et 185 enseignants/chercheurs dans les domaines audiovisuels, communication, commercialisation... avec l'Université Côte d'Azur et l'ESRA.
- **La cité des entreprises et les studios Cannes Bastide Rouge** avec 3.700 m² d'espaces dédiés répartis sur 3 sites proches pour accompagner la création et le développement des entreprises, plus de 1.300 m² de bureaux, 3 espaces coworking, 14 salles de réunion/créativité/réception, 10 salles de production audiovisuelle, 1 fablab, des espaces restauration, 1 jardin de 2.000 m² ;
- **Le multiplexe cinématographique "Cineum Cannes"**
- **Une résidence étudiante**



Sommaire

Bureaux	5
Salles de réunion.....	6
FABLAB.....	9
Salle de réception.....	10
Coworking.....	11
Hall/Mezzanine/Loge HMC.....	12
Amphithéâtres.....	13
Auditorium.....	14
Jardin privatif.....	15
Conditions générales d'utilisation.....	16


BUREAUX

 Tarif Pépinière
M²/AN
158,00€ HT

 Tarif Hôtel d'entreprise
M²/AN
174,00€ HT

 Tarif Campus
M²/AN
190,00€ HT

Charges locatives bureaux : 69,00 € HT

 Tarif Bureau partagé 1j/semaine
(bureau jusqu'à 10 m²)
M²/AN
69,00€ HT

Ces tarifs permettent un accès 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Sont inclus un service d'accueil, réception des livraisons, fibre, entretien des locaux...



POSTE DE TRAVAIL OCCASIONNEL

Demi-journée : 15,00€ HT
Journée : 25,00€ HT

SALLES DE REUNION

Nos salles de réunion, équipées d'écran interactifs, vous permettent de réaliser au mieux vos présentations ou vos ateliers.

EQUIPEMENTS

Connexion haut débit sans fil, Ecran tactile interactif

Possibilité d'avoir : une Imprimante portable, un Projecteur portable, une pieuvre téléphonique, un Paperboard, une Cafetière



CAMPUS



Salle de créativité BLEUE

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT



15



CAMPUS



Salle de créativité ROUGE

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT



15



CAMPUS



Salle créativité RDC

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT



12



6



CAMPUS

Salle de réunion 130

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT

 0-12



CAMPUS

Salle de réunion 129

Demi-journée : 42,00€ HT

Journée : 70,00€ HT

Soirée : 70,00€ HT

Week-end/Férié : 84,00€ HT

 0-6



CAMPUS

Salle de réunion 128

Demi-journée : 42,00€ HT

Journée : 70,00€ HT

Soirée : 70,00€ HT

Week-end/Férié : 84,00€ HT

 0-6



CAMPUS

Espace de travail 62

Demi-journée : 57,00€ HT

Journée : 95,00€ HT

Soirée : 95,00€ HT

Week-end/Férié : 114,00€ HT

 0 - 10

SALLES DE REUNION



CAMPUS
Salle de réunion 63
Demi-journée : 57,00€ HT
Journée : 95,00€ HT
Soirée : 95,00€ HT
Week-end/Férié : 114,00€ HT

 12



CAMPUS
Salle de réunion 61
Demi-journée : 57,00€ HT
Journée : 95,00€ HT
Soirée : 95,00€ HT
Week-end/Férié : 114,00€ HT

 12



CAMPUS
**Grande salle de réunion
+ terrasse /Université Côte d'Azur**
Demi-journée : 300,00€ HT
Journée : 500,00€ HT
Soirée : 500,00€ HT
Week-end/Férié : 600,00€ HT

 0 - 40



CAMPUS
**Salle de cours 042 /
Université Côte d'Azur**
Demi-journée : 150,00€ HT
Journée : 250,00€ HT
Soirée : 250,00€ HT
Week-end/Férié : 300,00€ HT

 0 - 40

 8


SALLES DE REUNION



Hôtel d'Entreprises Salle Ste Marguerite

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

 Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT

 0 - 40



Hôtel d'Entreprises Salle St Honorat



Demi-journée : 42,00€ HT

Journée : 70,00€ HT

Soirée : 70,00€ HT

Week-end/Férié : 84,00€ HT

 0 - 10



Pépinière



Grande Salle de réunion

Demi-journée : 75,00€ HT

Journée : 125,00€ HT

Soirée : 125,00€ HT

Week-end/Férié : 150,00€ HT

 0 - 20

FABLAB

CAMPUS



Demi-journée : 30,00€ HT

Journée : 50,00€ HT

Soirée : 50,00€ HT

Week-end/Férié : 60,00€ HT

SALLE DE RECEPTION

Notre salle de réception est modulable pour divers usages, de 80m² et pouvant accueillir jusqu'à **60 places assises** / 80 places debout, elle s'adapte à tout type d'évènement.

EQUIPEMENTS

Connexion haut débit sans fil
Ecran tactile interactif

Possibilité d'avoir :
une pieuse téléphonique
une Imprimante portable
un Projecteur portable
une Cafetière
un Paperboard



CAMPUS (format réunion pour + de 25 personnes)

Heure : 90,00€ HT

(2h consécutives max)

Demi-journée : 240,00€ HT

Journée : 400,00€ HT

Soirée : 400,00€ HT

Week-end/Férié : 480,00€ HT



CAMPUS (format réunion jusqu'à 25 personnes)

Demi-journée : 150,00€ HT


Journée : 250,00€ HT

Soirée : 250,00€ HT

Week-end/Férié : 300,00€ HT



COWORKING

 Demi-journée : 9,00€ HT
Journée : 15,00€ HT
Mois : 190,00€ HT

Carte abonnement 10 jours : 125,00€ HT



HOTEL D'ENTREPRISES



CAMPUS

Nos 2 espaces de Coworking peuvent être privatisés pour vos réunions (78 m², 70m², 161m²).

 **Privatisation Coworking**
Demi-journée : 84,00€ HT
Journée : 140,00€ HT
Soirée : 140,00€ HT
Week-end/Férié : 168,00€ HT

 0-10

HALL



CAMPUS

Heure : 120,00€ HT (2 heures maximum hors espace cafétéria)
Demi-journée : 600,00€ HT
Journée : 1000,00€ HT
Soirée : 1000,00€ HT
Week-end/Férié : 1200,00€ HT

 200 et +

MEZZANINE



CAMPUS

Heure : 90,00€ HT (2 heures maximum)
Demi-journée : 180,00€ HT
Journée : 300,00€ HT
Soirée : 300,00€ HT
Week-end/Férié : 360,00€ HT

 200 et +

LOGE HMC



CAMPUS

Demi-journée : 60,00€ HT
Journée : 100,00€ HT
Soirée : 100,00€ HT
Week-end/Férié : 120,00€ HT

AMPHITHEATRES

Université Côte d'Azur

Nos Amphithéâtres, à usage polyvalent, pour organiser vos réunions, projections, conférences, évènements filmés, garantissent un côté pratique, convivial afin d'entendre et se faire entendre sans peine, pouvant accueillir **120 personnes**.



CAMPUS

Demi-journée : 450,00€ HT

Journée : 750,00€ HT

Soirée : 750,00€ HT

Week-end/Férieré : 900,00€ HT



AUDITORIUM

Auditorium de projection **52 places** équipé / 4K / Laser HFR / Dolby Atmos avec Avid Media Composer & Adobe Creative Cloud. Station d'étalonnage Broadcast DaVinci Resolve Studio, moniteur de référence Flanders Scientific AM420, Mac Pro dernière génération. Tour de stockage 24 To.



CAMPUS

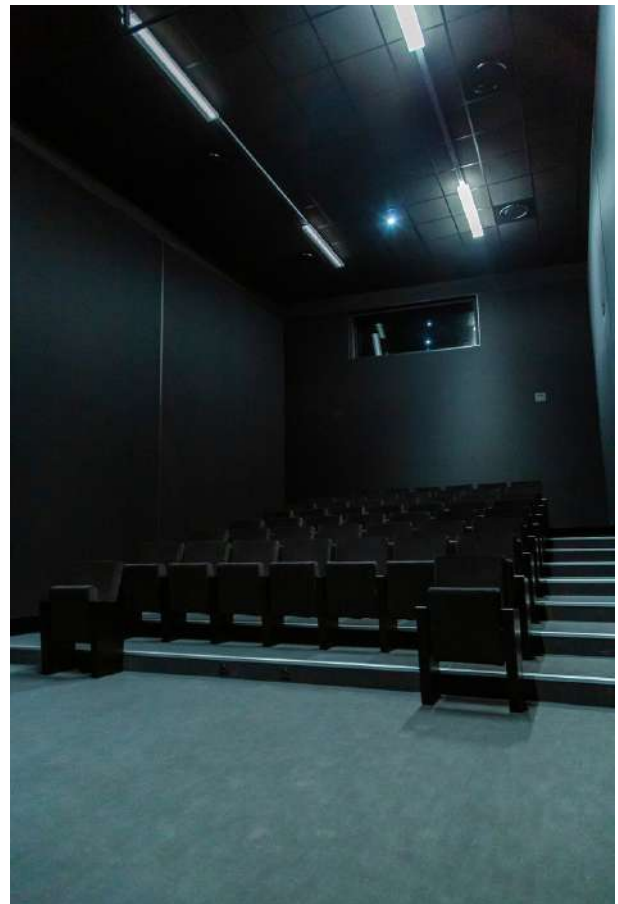
Heure: 130,00€ HT

Demi-journée : 600,00€ HT

Journée : 1 000,00€ HT

Soirée : 1 000,00€ HT

Week-end/Férialé : 1200,00€ HT



JARDIN PRIVATIF

Jardin de 2000 m²



PEPINIERE

Heure : 100,00€ HT

(2h consécutives max)

Demi-journée : 240,00€ HT

Journée : 400,00€ HT

Soirée : 400,00€ HT

Week-end/Férié : 480,00€ HT



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Article 1. Réservation et caution

La réservation est effective à réception d'arrhes à hauteur de 30 % du montant de la location. Le paiement du solde s'effectue le jour de la location avant mise à disposition de l'espace loué.

Une caution par chèque d'un montant de 20 % du montant de la location est également versée par le locataire.

Article 2. Annulation

Les annulations effectuées au moins 25 jours avant le jour de la location donnent lieu au remboursement des sommes versées.

Les annulations effectuées moins de 25 jours avant le jour de la location ne donnent pas lieu au remboursement des sommes versées.

Article 3. Amplitude

Une journée de location s'étend de 8h à 18h.

Le locataire s'engage à respecter les limites horaires de sa période de location. Chaque heure supplémentaire commencée est facturée 15% du prix de la journée.

Article 4. États des lieux

Un état des lieux contradictoire est effectué préalablement à la période de location de l'espace loué.

Article 5. Restitution

Un état des lieux contradictoire est effectué préalablement à la libération de l'espace loué.

Les locaux loués doivent être débarrassés de tous matériels et accessoires appartenant au locataire. La caution est restituée au locataire lorsqu'aucune anomalie n'est constatée.

Article 6. Vols et dégradations

La collectivité n'est pas responsable en cas de vols ou dégradations des biens du locataire

Article 7. Détériorations

Toutes les détériorations constatées après usage sur le matériel mis à disposition du locataire sont à la charge de ce dernier.

A cet effet, la collectivité se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution afin de remettre en état ou remplacer les biens dégradés.

Article 8. Jauge

Le locataire doit respecter les capacités maximales en termes d'occupants de chaque espace loué, préalablement portées à sa connaissance.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Article 9. Publics

De manière générale, tous les espaces mis à disposition du locataire sont interdits au public. (Sauf autorisation préalable par la direction de la Bastide Rouge).

Article 10. Pyrotechnie

Les activités pyrotechniques sont interdites sur le plateau de tournage.

Article 11. Discipline

Durant la période de location, le locataire est responsable du maintien du bon ordre et de de la discipline dans l'espace loué, de la propreté des lieux et du bon usage des équipements mis à sa disposition.

Chaque locataire doit être couvert par une assurance en responsabilité civile liée à son utilisation, à titre personnel ou professionnel, des espaces loués.

Une preuve de souscription d'assurance doit être remise préalablement à toute utilisation.

Article 12. Accroches

Toutes les installations d'appareillages (lumière, son, vidéo, décor...), d'agrès ou de personnes (artiste en vol...) doivent-êtré réalisées par un Accrocheur-Rigger compétent.

Il est interdit de suspendre aux murs et aux plafonds des salles tous objets, ou draperies au moyen de clous, d'agrafes pouvant les détériorer.

Article 13. Electricité

Il est interdit de modifier les installations électriques ou d'en changer la destination.

Article 14. Tabac

Il est interdit pour des raisons de sécurité et de respect de la réglementation en vigueur de fumer dans les locaux.

TARIFS RÉDUITS ÉTUDIANTS ET ENTREPRISES HÉBERGÉS.

Directrice
LAURE CAYLA
laure.cayla@cannespaysdelerins.fr

Directeur Adjoint
JEAN-NOËL ACH
jean-noel.ach@cannespaysdelerins.fr

Coordinatrice Administrative et
Financière
NELLY SALEILLES
nelly.saleilles@cannespaysdelerins.fr



CANNES
BASTIDE ROUGE
CITÉ DES ENTREPRISES